

PLAN DE VILLE

Concept général d'affichage sur le domaine public et privé de la Commune de Prilly



Fichier: D:\user\dwt\Prilly\urban02.dwg
Établi sur la base des données cadastrales
Prilly, le 6 août 2007
Sans échelle

base: Jean-Claude Gasser Géomètre
Service de l'Urbanisme et des constructions
amp

-  Zone constituant un pôle d'affichage
-  Zone à densité d'affichage moyenne
-  Zone d'affichage restreinte
-  Zone exempte d'affichage



Adopté par la Municipalité dans sa séance du 6 août 2007

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

A. Gillieron



La Secrétaire

J. Mojonnet

Adopté par le Conseil communal dans sa séance du 22 octobre 2007

Le Président

S. Birrer



Le Secrétaire

R. Fedrigo

Approuvé par le Chef du Département des Infrastructures le 01.12.2007

Le Chef du département

F. Marthaler